

Procédure file

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	2003/0221(COD) Procédure terminée
Véhicules loués sans chauffeur: transport de marchandises par route (abrog. directive 84/647/CEE). Codification Modification 2017/0113(COD)	
Sujet 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Juridique et marché intérieur		07/07/2003
	Commission pour avis	PPE-DE GARGANI Giuseppe	
	RETT Politique régionale, transports et tourisme	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Emploi, politique sociale, santé et consommateurs	2699	08/12/2005
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Service juridique		

Evénements clés			
23/09/2003	Publication de la proposition législative	COM(2003)0559	Résumé
08/10/2003	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
27/01/2004	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
26/01/2004	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A5-0030/2004	
10/02/2004	Décision du Parlement, 1ère lecture	T5-0060/2004	Résumé
08/12/2005	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
18/01/2006	Signature de l'acte final		
18/01/2006	Fin de la procédure au Parlement		
04/02/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2003/0221(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)

Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
	Modification 2017/0113(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1; Traité CE (après Amsterdam) EC 071-p1
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/5/20139

Portail de documentation

Document de base législatif	COM(2003)0559	24/09/2003	EC	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0030/2004	27/01/2004	EP	
Comité économique et social: avis, rapport	CES0097/2004 JO C 108 30.04.2004, p. 0056-0056	28/01/2004	ESC	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T5-0060/2004 JO C 097 22.04.2004, p. 0027-0066 E	10/02/2004	EP	Résumé
Projet d'acte final	03650/1/2005	18/01/2006	CSL	
Document annexé à la procédure	SWD(2017)0198	31/05/2017	EC	
Document annexé à la procédure	SWD(2017)0199	31/05/2017	EC	

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

Directive 2006/1 JO L 033 04.02.2006, p. 0082-0085 Résumé
--

Véhicules loués sans chauffeur: transport de marchandises par route (abrog. directive 84/647/CEE). Codification

OBJECTIF : codification de la législation relative à l'utilisation de véhicules loués sans chauffeur dans le transport de marchandises par route. ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil. CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 84/647/CEE du Conseil, du 19 décembre 1984 relative à l'utilisation de véhicules loués sans chauffeur dans le transport des marchandises par route. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.?

Véhicules loués sans chauffeur: transport de marchandises par route (abrog. directive 84/647/CEE). Codification

La commission a adopté le rapport de son président, M. Giuseppe GARGANI (EPP-ED, I), qui approuve la proposition sans modifications dans le cadre de la procédure de codécision (1ère lecture).?

Véhicules loués sans chauffeur: transport de marchandises par route (abrog. directive 84/647/CEE). Codification

Le Parlement européen a approuvé telle quelle la proposition de directive.?

Véhicules loués sans chauffeur: transport de marchandises par route (abrog. directive 84/647/CEE). Codification

OBJECTIF: codification de la législation relative à l'utilisation de véhicules loués sans chauffeur dans le transport de marchandises par route.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2006/1/CE du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : le Conseil a adopté une directive relative à l'utilisation de véhicules loués sans chauffeur dans le transport de marchandises par route.

La directive codifie et abroge la directive 84/647/CEE: elle se substitue aux divers actes qui y sont incorporés en les regroupant et en y apportant les seules modifications requises par l'opération même de codification.